



**AgEcon** SEARCH  
RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

*The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library*

**This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.**

**Help ensure our sustainability.**

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

[aesearch@umn.edu](mailto:aesearch@umn.edu)

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

*No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.*

---

## La Fédération nationale des foyers ruraux. Stratégies tournantes sur fronts mouvants

Jean-François Chosson

### Abstract

The end of the welfare state concerning cultural policy ? The Fédération nationale des Foyers ruraux seems to be an exception to the rule, being subsidized out of the budget of about a dozen public utility services. In fact her leaders clever joined indeed preceded the ideologies of cultural action and became so far the synthesis spot of country sphere public policies.

### Résumé

Les politiques culturelles sont-elles concernées par la fin de l'Etat-providence ? La Fédération Nationale des Foyers Ruraux semble faire exception à cette règle, car elle continue à bénéficier de subventions de services nationaux et de collectivités locales. En fait, ses dirigeants ont su accompagner l'évolution des référentiels de l'action culturelle en milieu rural et ainsi devenir le lieu de synthèse de centres de décision qui n'ont pas trouvé leur équilibre au plan local.

---

### Citer ce document / Cite this document :

Chosson Jean-François. La Fédération nationale des foyers ruraux. Stratégies tournantes sur fronts mouvants. In: Économie rurale. N°202-203, 1991. Quel avenir pour l'agriculture et le monde rural ? pp. 114-118;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1991.4206>

[https://www.persee.fr/doc/ecoru\\_0013-0559\\_1991\\_num\\_202\\_1\\_4206](https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1991_num_202_1_4206)

---

Fichier pdf généré le 08/05/2018

## LA FÉDÉRATION NATIONALE DES FOYERS RURAUX

### Stratégies tournantes sur fronts mouvants

Jean-François CHOSSON\*

#### Résumé :

Les politiques culturelles sont-elles concernées par la fin de l'Etat-providence ? La Fédération Nationale des Foyers Ruraux semble faire exception à cette règle, car elle continue à bénéficier de subventions de services nationaux et de collectivités locales. En fait, ses dirigeants ont su accompagner l'évolution des référentiels de l'action culturelle en milieu rural et ainsi devenir le lieu de synthèse de centres de décision qui n'ont pas trouvé leur équilibre au plan local.

#### **FÉDÉRATION NATIONALE DES FOYERS RURAUX** *Spira and strategies on changeable front lines*

#### Summary :

*The end of the welfare state concerning cultural policy ? The Fédération nationale des Foyers ruraux seems to be an exception to the rule, being subsidized out of the budget of about a dozen public utility services. In fact her leaders clever joined indeed preceded the ideologies of cultural action and became so far the synthesis spot of country sphere public policies.*

La fin de l'Etat-providence est un thème très répandu dans les domaines économiques et sociaux. Il l'est aussi en matière de politique culturelle et associative. Les industries culturelles, le mécénat, la politique culturelle comme élément de la stratégie de sortie de crise sont autant de problématiques de recherches parmi les équipes spécialisées (R. Bourre, A. Lefèbre, 1988). Pourtant, la Fédération Nationale des Foyers Ruraux semble faire exception à cette règle. Appuyée sur ses 2 500 foyers et associations de base quadrillant la quasi totalité de l'espace rural, animée par plus de 200 permanents mais dirigée, à tous les échelons, par des bénévoles, disposant d'un centre national bien équipé, la FNFR émerge au budget d'une bonne dizaine de services publics nationaux. Il serait tentant de parler à son propos, par réaction, d'association-providence. Comment cette association a-t-elle pu ainsi acquérir cette position apparemment privilégiée ? Hypothèse : les dirigeants de la FNFR ont su accompagner l'élaboration de référentiels des politiques publiques de l'action culturelle en milieu rural. Le référentiel peut être défini *comme un ensemble de croyances, de valeurs ou de techniques qui structurent la scène des politiques publiques* (Saez, 1988).

En milieu urbain, chaque administration a sa propre conception de la culture et tend à construire son environnement en fonction des segments de la population qu'elle souhaite s'attacher. Le secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports promeut les Maisons des Jeunes, la Culture, les Maisons du même nom, les Affaires Sociales soutiennent les Centres Sociaux, l'Education nationale a ses Fédérations des Oeuvres Laïques. En milieu rural, le Foyer Rural tend à devenir l'interlocuteur privilégié des services désireux de disposer d'une institution assurée de sa pérennité et dont l'idéologie œcuménique permet de donner une identité publique aux actions. Ainsi, la FNFR pratique la cogestion avec une bonne douzaine de services publics et para-publics auxquels s'ajoutent les collectivités territoriales. Cette politique, loin d'être contraignante et normative, laisse, au contraire, une large marge de manœuvre stratégique dans la mesure où les dirigeants, formés dans les organisations de développement rural, possèdent une connaissance approfondie des centres de décisions nationaux et régionaux. Ils peuvent ainsi tirer le meilleur parti des conflits de compétences ou prendre des initiatives en fonction des zones d'incertitude (Crozier, 1977) suscitées par les besoins en émergence.

\* Maître de Conférences, INPSA de Dijon.

Une approche historique en termes de référentiels des politiques culturelles et de stratégie au sein de systèmes complexes de décision permet d'identifier quatre strates historiques toujours très vivantes, mais qui fonctionnent sur le mode du consensus implicite, permettant ainsi à l'équipe nationale de jouer un rôle actif de groupe de pression.

#### 1946 - 1960 : LAÏCITÉ ET PARITÉ CULTURELLE

En 1946, lorsqu'un groupe d'anciens résistants prend l'initiative de créer la FNFR, le ministre de l'Agriculture, Tanguy-Prigent, apporte aussitôt son appui officiel. Son objectif est double : permettre aux ruraux de bénéficier de loisirs de qualité, car ils avaient été les grands oubliés de la politique culturelle du Front Populaire, et en même temps, proposer une structure d'accueil à l'intention des Directeurs des services agricoles, aidés de 2 000 instituteurs itinérants, chargés de la vulgarisation agricole. En ces années d'après-guerre, la laïcité apparaît comme le creuset identitaire de la nation. Le 26 septembre 1945, le général de Gaulle ouvre solennellement le premier congrès de la Ligue de l'Enseignement de l'après-guerre, à laquelle la FNFR adhère en qualité d'association à base nationale (ABN), disposant de l'autonomie juridique. Elle bénéficie ainsi de postes d'instituteurs et surtout des services techniques des Fédérations des Oeuvres Laïques Départementales. Les communes restaurent des bâtiments anciens. Dans tous les secteurs de la nation, c'est le combat pour la productivité économique qui prédomine, accompagné pour les ruraux de la lutte pour la parité culturelle avec le milieu urbain. *Un peuple, une culture* (Dumazedier et al., 1946). Au cours de ces années difficiles où les moyens de transports individuels sont encore rares, le Foyer devient le lieu de rencontre associant festivités, actions culturelles et vulgarisation. Cependant, dès 1950, un climat de méfiance commence à s'affirmer entre la Ligue et la FNFR. Au sein de la Ligue, la notion conquérante de « Laïcité » issue des Lumières a laissé place au *laïcisme anti-école libre*, sous l'influence stérilisante du stalinisme du P.C. et du sectarisme guesdiste de l'appareil de la SFIO. La FNFR adopte une prudente réserve lors des manifestations organisées par le Comité National d'Action Laïque contre les décrets Poinso-Chapuis (1948) et les lois Marie Barangé (1951).

Les dirigeants locaux de la FNFR pratiquent un pluralisme de fait mais ne parviennent pas à infléchir la politique de la Ligue en fonction des bouleversements du monde rural, notamment la montée en puissance des jeunes agriculteurs modernistes par le canal de la JAC, puis du CNJA. Par ailleurs, les Foyers Ruraux sont considérés avec quelque commisération par la hiérarchie de l'Education nationale qui, départementalement, se confond souvent avec celle de la Ligue. L'importance accordée par les Foyers aux activités festives ou de délasserment basées sur la *culture ordinaire* a-t-elle quelque rapport avec la *culture noble* diffusée par les sections techniques ? Fidèle aux enseignements de l'un de ses fondateurs, Joffre Dumazedier, désormais sociologue intronisé, la stratégie culturelle de la FNFR s'organise autour de la trilogie *délasserment - divertissement - développement* (Dumazedier, 1964). Pour l'heure, le mouvement se structure autour des activités distrayantes. Parité culturelle certes ! Mais il convient de s'implanter d'abord en partant de la demande explicite. De fait, de 200 Foyers en 1948, la FNFR passe à près de 600 à la fin des années 50.

#### 1960 - 1970 : MODERNISATION ET ANIMATION SOCIO-CULTURELLE

La politique de modernisation rurale, destinée selon le tryptique pisanien à promouvoir en synergie *l'Homme - La Terre - le Produit* a d'importantes conséquences sur le plan de la politique culturelle du ministère de l'Agriculture. Lycées et collèges agricoles poussent à travers le pays en disposant de centres socio-culturels animés par des personnels permanents et, dès 1962, Pisani oriente la politique d'aménagement autour des villages-centres où seront regroupés les équipements sociaux et culturels, notamment des Foyers Ruraux disposant de moyens importants. Cette politique de grande ampleur s'inscrit dans l'air du temps. C'est l'âge d'or du développement culturel sous la houlette de l'Etat-providence, assorti du romantisme tragique d'André Malraux, qui clame la volonté du régime de construire une politique culturelle qui forgera l'unité spirituelle de la nation par le *dialogue invisible et sacré entre l'homme et l'œuvre d'art*. Plus prosaïquement, Maurice Herzog, secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports, fait voter une loi-programme d'équipement socio-éducatif basée sur un nouveau référentiel, l'animation socio-culturelle, thérapeutique sociale destinée à favoriser la participation et à structurer la vie sociale par des méthodes non-directives.

Si les dirigeants des Foyers Ruraux ne se reconnaissent point dans le verbe flamboyant d'André Malraux, par contre leur philosophie rassembleuse et conviviale se retrouve fort bien dans l'animation socio-culturelle. Dès lors, la séparation avec la Ligue s'accroît et devient irrémédiable. La Ligue fustige Michel Debré, héritier du corporatisme pétainiste, qui a fait voter en 1959 une loi accordant des subsides officiels à l'enseignement privé sous contrat, pendant que la FNFR soutient Michel Debré et Pisani, modernisateurs des campagnes et édifiant des équipements culturels sous l'égide d'organismes cogérés.

A partir de 1966, la FNFR entreprend une politique de solidarité rurale en toute autonomie. Outre les conseils généraux, la DATAR, créée en 1963, apporte des crédits dans les zones de rénovation rurale. La Direction Générale de l'Enseignement, ayant quelque peu émoussé ses ambitions étatiques, passe désormais par le canal de l'association relais FNFR et met du personnel à disposition. La Direction de l'Aménagement, créée en 1965, émanation du corps du GREF, finance le centre national et appuie l'institution auprès des préfets. Surprise, entre 1966 et 1970, le nombre des Foyers est passé de 600 à 1 000 !

#### 1970 - 1980 : RATIONALISATION ET DIVERSITÉ CULTURELLE

A partir des années 70, deux référentiels contradictoires des politiques publiques d'action culturelle en milieu rural vont influencer l'évolution de la FNFR : le retournement de l'opinion publique en faveur du milieu rural s'affirmant, dès 1970, par des politiques publiques liées à l'environnement et au patrimoine et, au ministère de l'Agriculture, une volonté de rationaliser l'utilisation de l'espace rural. Par ailleurs, les événements de Mai 68 remettent en cause les fondements mêmes de la politique culturelle de l'Etat-providence. Une vague contestataire dénonce l'appareil culturel d'Etat (Gaudibert, 1972). Les mouvements écologistes et régionalistes dénoncent les dégâts du productivisme, le quadrillage du territoire

par des équipements normalisés, et prônent une nouvelle relation avec la nature et à la mémoire villageoise.

Si, pour l'heure, le pouvoir communal échappe aux nouvelles populations, par contre celles-ci sont accueillies au Foyer Rural, qui, éventuellement, peut servir d'antichambre en attendant les échéances électorales. Un partage des tâches s'instaure : aux uns, il appartient de faire vivre le Foyer par des activités de loisirs, aux autres, d'utiliser la structure pour une action culturelle ou une activité de services fondée sur l'identité culturelle des villages et des régions. Peu à peu les initiatives se fédèrent. La Région Poitou-Charentes organise une université rurale régionale associant la réflexion sur les problèmes actuels et l'ancrage dans une histoire. Bientôt les universités de Bresse, du Morvan, de Midi-Pyrénées, du Languedoc-Roussillon suivent, portées par une population jeune et enthousiaste, sous l'œil débonnaire des présidents successifs, en règle générale bien connus des décideurs locaux. Les régions se développent sur le modèle du consensus implicite, et la convivialité rurale fait le reste.

Sur le plan de l'action publique, les politiques prennent en compte cette sensibilité rurale. Le Fonds d'Intervention Culturelle, créé en 1970, a pour mission de financer les groupes sociaux porteurs d'innovations. En 1971, c'est la création du ministère de l'Environnement. La FNFR, très présente à Paris ne manque pas d'investir ces nouveaux centres de décision. Lorsque le ministre de la Culture du Président Giscard d'Estaing proclame sa volonté de consacrer le quart de son budget au milieu rural, la FNFR devient le principal interlocuteur. En outre, la FNFR tire le meilleur parti de la politique du patrimoine qui tend à valoriser les cultures et les langues régionales. L'agrément « Jeunesse et Sports » permet de bénéficier de subsides des Directions régionales et de postes permanents. Mais l'aide décisive est procurée par le ministère de l'Agriculture lorsqu'un décret de 1971 institutionnalise les Plans d'Aménagement Ruraux, qui ont pour fonction d'assurer la cohérence entre les objectifs techniques, économiques et sociaux de la politique d'aménagement de l'espace rural. Même si les PAR ne fournissent pas de crédits supplémentaires, et s'ils ont une simple valeur indicative, ils provoquent une réelle concertation. Le corps du GREF peut aussi marquer son territoire face aux schémas d'aménagement urbain des ingénieurs de l'Équipement, et le Foyer Rural constitue le « supplément d'âme », accompagnant les travaux de modernisation. Inauguré fastueusement, cet équipement donne une visibilité aux objectifs culturels du PAR. La DGER, ne voulant point laisser échapper son segment rural, accorde une dizaine de postes de chargés de mission. A la fin des années 70, la FNFR peut exciper de plus de 2 000 Foyers, d'un centre national, d'une base considérablement rajeunie, et ainsi être nationalement devenue un lieu où se reconstitue la synthèse de l'action publique, fondée sur les référentiels emblématiques de modernisation et de diversité culturelle. La force des choses ? Certes, mais aussi une capacité stratégique au service d'une ouverture à diverses sensibilités, mais qui finalement a rempli sa fonction symbolique de structuration des imaginaires et des comportements.

En 1974, un agriculteur, ancien jaciste, devient président. Ayant acquis dans les organisations agricoles la connaissance des centres de décision nationaux, il obtient, grâce à l'appui de la Haute Assemblée, l'inscription d'une

ligne budgétaire. Il s'appuie sur un conseil d'administration dont les membres sont très insérés dans les systèmes politico-administratifs des collectivités locales et qui, bien entendu, ne manquent pas de répercuter les orientations nationales auprès de leurs députés et sénateurs.

### **1980 - 1990 : CULTURE ECLATÉE ET ASSOCIATION PROVIDENCE**

La FNFR, « association-providence » des services publics de l'action éducative en milieu rural ? Deux référentiels majeurs vont désormais influencer très directement la stratégie des responsables des Foyers Ruraux, celui de l'éclatement de la notion de culture et, conjointement, la montée du développement local. Tout d'abord, sur un plan global, c'est le style Jack Lang qui devient le symbole de l'État et des collectivités territoriales. Le ministre, très médiatique, annonce les nouvelles aurores du « rêve et de l'utopie » au lieu et place d'une politique dite de démocratisation culturelle laissant trop peu de liberté aux nouvelles ferveurs collectives. Il accorde un label officiel aux nouvelles formes d'expression : rock, bande dessinée, vidéo-clips, informatique... La diversité devient éclatement. La création professionnelle de qualité est réhabilitée aux dépens de la diffusion et du « socio-culturel », désormais soupçonnés d'amateurisme peu éclairé. La culture devient un élément, sinon l'élément, important de la politique de communication des collectivités locales (Boure R. et A. Lefèbvre, 1988). Enfin, et surtout, la politique de culture devient un élément de la stratégie de sortie de crise par la réconciliation de l'économie et de la culture (Rigaud, 1990).

En 1982 et 1983, la FNFR participe aux assemblées locales et nationales des États Généraux des Pays (1982) et du Développement (1983) et s'accommode fort bien des injonctions paradoxales. Avec la Direction du Développement Culturel, elle mène une politique imaginative et méthodique de diffusion du livre et de la création littéraire en milieu rural, mais également la musique et les arts plastiques trouvent leur place et donnent lieu à des festivals de qualité. En même temps, la culture scientifique et la « culture jeune » ont droit de cité dans les Foyers avec leurs rythmes, leurs images, leurs technologies. Surtout, dans les zones à vocation touristique comme dans les bourgs ruraux, le Foyer devient la maison de la Culture rurale où autochtones, résidents secondaires et touristes peuvent se retrouver, contribuant ainsi à la promotion de la cité et des productions locales. Stratégiquement, la mise en œuvre des lois de décentralisation de 1982 et 1983 constitue un tournant décisif. Désormais, le développement rural (Mengin, Mathieu, 1988) devient le fait de multiples intervenants. Si les niveaux de compétence sont légalement définis entre les différentes instances - la commune, le département, la région, l'État, puis les chartes intercommunales sans oublier l'impact des fonds européens - au niveau local, il convient de rétablir les cohérences par des activités susceptibles d'être prises en compte par des centres de décision dont il faut provoquer la synergie. Les Foyers Ruraux sont animés par des collectifs de travail regroupant permanents, bénévoles et travailleurs précaires. Les jeunes générations n'ont aucun complexe à considérer les subventions comme des investissements à faire fructifier. Les activités de services des Foyers sont valorisées et souvent rentabilisées. Si les Foyers ont besoin des subsides des collectivités, de leur côté les pouvoirs publics ont besoin d'un corps intermé-

diaire susceptible d'incarner la notion d'intérêt général et de service ouvert à tous. Nationalement, la revue « ANI-MER » prise en main par un professionnel confirmé témoigne de cette aptitude à véhiculer les thèmes porteurs.

Offrant des garanties de stabilité, apte à répondre à la demande sociale, à ajuster des stratégies tournantes sur les fronts mouvants des centres de décisions n'ayant pas encore trouvé leur équilibre au niveau local, capable de s'adapter et de trouver des réponses aux contradictions de l'action publique, la FNFR deviendrait-elle l'association-providence ? Cela ne va pas sans réactions d'autres partenaires. Notamment, les associations rurales regroupées au sein du CELAVAR réussissent une remarquable percée inter-associative en janvier 1990. Le regroupement qui s'amorce sera-t-il producteur d'une doctrine suffisamment mobilisatrice pour transcender les particularismes ?

La capacité adaptative de la FNFR aux référentiels des politiques publiques de l'action culturelle en milieu rural, émanant de centres de décision le plus souvent contradictoires, peut être interprétée comme un pragmatisme à l'anglo-saxonne ou un opportunisme ne s'embarrassant point de préjugés d'un autre âge. D'autres verront dans ces stratégies diversifiées l'émergence d'un véritable pouvoir associatif imposant sa propre dynamique aux décideurs politiques et économiques. Dans le premier cas, le « bon » dirigeant de la FNFR sera le marginal-sécant (Crozier, 1977) capable de proposer opportunément des synthèses opératoires à des acteurs qui, en matière d'action culturelle, n'ont jamais, au départ, des objectifs très clairs. Dans le second cas, la FNFR devra pouvoir produire du « Sens », une nouvelle culture intégrant les valeurs de la société villageoise, de son imaginaire, de ses symboles, pour structurer des actions en correspondance avec les défis de la modernité.

C'est ce qui a été tenté avec les universités rurales nationales. Amorcées en 1983 à Vernet-les-Bains, continuées à Vaison-la-Romaine (1985), et à Aspet (1987), les universités rurales ont débouché sur l'épopée européenne de Viuz-en-Sallaz (1989), sous l'autorité de Bernard Kayser. Mais la greffe a-t-elle réellement pris ? Y a-t-il une véritable osmose capable de structurer un imaginaire porteur d'une idéologie donnant une cohérence à des stratégies nationales et locales ? La FNFR inventera-t-elle ces « valeurs de feu » qui ont marqué les grands moments du mouvement social d'éducation populaire, telle la JAC des années 50 alliant la réflexion sur la modernité à l'optimisme teilhardien ? Les dirigeants de la FNFR, qui ont démontré leur aptitude stratégique à s'adapter aux réfé-

rentiels de l'action publique et à investir les zones d'incertitude, pourront-ils laisser coexister des universités rurales avec des assemblées générales au cours desquelles la chaleur communicative de centaines de bénévoles enthousiastes se termine inmanquablement par des assemblées plénières lénifiantes ? Peut-être une véritable synergie permettrait-elle à la Fédération de définir des orientations lui permettant d'être une véritable force de proposition et un lieu de réflexion éthique ?

En fait, l'évolution de la FNFR, notamment au cours de cette dernière décennie, pose un vrai problème : avec quelles structures, selon quelle méthodes l'Etat et les collectivités locales peuvent-ils élaborer une politique de cogestion de l'action culturelle en milieu rural ? Au cours du IV<sup>e</sup> Plan (1962-1965), la commission culturelle avait proposé de planifier l'action publique par fonctions collectives : création - conservation - diffusion - formation - administration - coopération culturelle, mais cette classification n'est jamais devenue opératoire. Un Etat rationnel, aux objectifs clairs et transparents émanant de centres de décision homogènes, est certes exaltant, mais a-t-il jamais fonctionné ? Par ailleurs, la tentative consistant à financer des projets ne revient-elle pas, à terme, à diminuer l'impact de fédérations qui sont garantes de la continuité des réseaux de bénévoles ? Convient-il de prendre son parti des superpositions de niveaux de décision de la commune à l'Europe, en passant par les futures communautés rurales, disposant de fonds propres et de l'autonomie juridique (Gorgeu, 1990) ? Faut-il s'accommoder des conflits de compétence et de contradictions d'objectifs des structures centrales ?

L'expérience ne tend-elle pas à démontrer que les réalisations les plus remarquables sont de véritables créations émanant d'individus résolus, capables de susciter un élan social en fonction d'opportunités que rien ne laissait prévoir à l'avance ? Alors, si *l'oiseau de Minerve ne s'envole qu'au crépuscule*, ne convient-il pas de considérer que, tout compte fait, l'action culturelle, expérience communautaire et création collective, ne peut être cogérée selon des schémas pré-établis ? Peut-être appartient-il aux militants, élus et administrateurs, d'inventer un chemin toujours difficile entre l'institutionnalisation bureaucratique et le clientélisme, tout en veillant à la pérennité de l'action dans un domaine qui côtoie de trop près l'action politique pour qu'elle ne soit pas une donnée intangible de l'action ?

## BIBLIOGRAPHIE

- BOURE R., LEFEBVRE A. (1988). — Réflexions à propos du système de production culturelle territoriale, in **Approches de la production culturelle territoriale**. Actes des journées d'étude du GRICC (16-17 octobre 1988), Université Toulouse-le-Mirail.
- CROZIER M., FRIEDBERG H. (1977). — **L'acteur et le système**. Paris, Editions du Seuil, 1977.
- DUMAZEDIER et al. (1946). — **Un peuple, une culture**. Paris, Collection Peuples et Culture, 1946, réédité en 1975.
- DUMAZEDIER J. (1964). — **Vers une civilisation de loisirs ?** Paris, Editions du Seuil, 1964 (1<sup>re</sup> édition).
- GAUDIBERT P. (1972). — **Action culturelle. Intégration ou subversion**. Paris, Editions Castermann, 1972-1977.
- GORGEU Y. (1990). — Le développement du monde rural. In *Revue Territoires*, Paris, mars 1990.
- GUILLOUX Y. (1968). — Pour connaître la promotion collective agricole. In *Revue Pour*, n° 6/7, Paris, sept-nov. 1968.
- HERVIEU B. (1990). — Rapport introductif, **Actes des Assises du CELAVAR**, 18-19 janvier 1990, Paris Ed. Celavar, 1990.
- KAYSER B. (1989). — **La renaissance rurale : sociologie des campagnes du monde occidental**. Paris, Editions Armand Colin, 1989.
- MARTIN F. (1985). — Les associations et les collectivités territoriales. In *Revue Animer*, Paris, FNFR, mars-avril 1985.
- MENGIN J., MATHIEU N. (1988). — Les politiques de développement rural, unité ou diversité, in JOLLIVERT M. **Pour une diversification de l'agriculture**, Paris, L'Harmattan, 1988.
- POUJOL G. (1989). — **Profession : animateur**. Toulouse, Editions Privat, 1989.
- RIGAUD J. (1990). — **Libre culture**. Paris, Editions Gallimard, Coll. Le Débat, 1990.
- SAEZ G., PONGY M. (1988). — Les référentiels de l'action culturelle. In *Colloque GRICC (Cité)*.
- VAISON (Collectif) (1987). — **Aujourd'hui la culture du monde rural**. Toulouse, Université Toulouse-Le Mirail, 1987.